



Réseau Semences paysanne
Biodiversité des semences et plants dans les fermes
Cazalens 81 600 Brens
Tel/ fax : 05 63 41 72 86
Mail: contact@semencespaysannes.org
www.semencespaysannes.org

LIBERONS LA BIODIVERSITE DANS LES FERMES ET LES JARDINS **Guy Kastler, délégué général du RESEAU SEMENCES PAYSANNES**

La faillite des variétés « élites » de l'industrie. Dès 1945, les subsides du plan Marshall et la recherche publique ont commencé à remplacer la biodiversité paysanne par les variétés « élites » de la révolution verte. Avec elles, la débauche d'énergie fossile transformée en engrais chimiques, pesticides, mécanisation lourde et souvent irrigation illimitée indispensables à leur culture, a remplacé le travail des paysans poussés vers les usines puis vers le chômage. Les normes du catalogue sont devenues le passage obligatoire pour vendre des semences : elles sont modelées pour les variétés industrielles stables et homogènes qui ne peuvent pousser sans béquilles chimiques, et condamnent les variétés traditionnelles à disparaître en supprimant le droit des paysans d'échanger leurs semences. Les hybrides, dont la récolte ne peut pas être utilisée comme semence, puis le COV¹ ont remis en cause le droit millénaire des paysans de ressemer le grain récolté. Aujourd'hui, les OGM et le brevet viennent achever cette mise sous dépendance. Pour contourner le rejet des OGM par la population, l'industrie prépare dans ses laboratoires les plantes mutées ou nano manipulées, nouveaux « OGM clandestins » qui échappent à toute obligation d'étiquetage et à toute évaluation pour la santé et l'environnement. Ce système est aujourd'hui en faillite. Notre pays est ravagé par la pollution et l'épuisement généralisés des eaux et des sols, les maladies induites par les pesticides et l'alimentation industrielle, la désertification des campagnes et la délocalisation des productions agricoles vers les pays moins disant socialement et écologiquement. Avec les semences traditionnelles, ce sont les communautés paysannes, leurs savoirs faire et leur culture qui ont disparu et quelques grandes sociétés agricoles anonymes vouées aux cultures industrielles sont en train de s'accaparer les dernières terres laissées à l'agriculture.

La renaissance des semences paysannes. Les agriculteurs biodynamiques ont compris les premiers au siècle dernier que le piège se refermait d'abord sur la semence. Comme d'autres paysans résistants aux sirènes de l'« amélioration des plantes », ils ont conservé leurs variétés traditionnelles en s'échangeant leurs semences sous le manteau. Ils les ont sélectionnées pour ne pas se soumettre à l'agriculture chimique. Des centaines d'associations citoyennes et de jardiniers amateurs ont conservé des milliers de variétés traditionnelles. Avec l'arrivée des OGM, les paysans sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à réaliser la nécessité de s'engager dans la même démarche pour pouvoir garder leur autonomie. Dès 2003, plusieurs centaines d'entre eux se sont réunis à Auzeville près de Toulouse et ont fondé le Réseau Semences Paysannes. Des organisations paysannes biologiques et conventionnelles se sont jointes à des artisans semenciers bio, des jardiniers amateurs, des associations environnementalistes et citoyennes, des ONG et des collectivités territoriales pour démultiplier les initiatives de renaissance des semences paysannes : échanges de savoirs faire, formation à la production et à la sélection de semences, conservation, diffusion et gestion dynamique de la biodiversité dans les fermes, partenariat avec la recherche scientifique publique, propositions réglementaires pour débloquer les verrous qui brident leur développement, foires de la biodiversité et colloques internationaux, mise en réseau avec les autres pays européens, mais aussi des autres continents...

L'impossible coexistence. Avec les cultures d'OGM, la biodiversité cultivée est menacée dans son intégrité. La coexistence, cheval de Troie des contaminations inévitables quelles que soient les illusives précautions affichées, n'est que le prélude à la généralisation des OGM. Avec elle, le seuil d'étiquetage devient un droit à contaminer l'ensemble de la chaîne alimentaire et des semences, aujourd'hui à 0,9%, mais très rapidement à 5% ou 10% comme cela se réalise déjà dans tous les pays qui cultivent massivement des OGM. Il n'y a pas d'avenir pour les semences paysannes sans un moratoire sur toute dissémination d'OGM en milieu ouvert.

1 Certificat d'Obtention Végétale

Les droits des paysans bafoués. Les paysans qui conservent la biodiversité et sélectionnent leurs variétés doivent pouvoir ressemer une partie de leurs récoltes et échanger régulièrement des quantités modestes de semences. La loi européenne le leur interdit. Depuis 1998, une directive européenne sur les « variétés de conservation » permet d'ouvrir un premier espace de liberté. Neuf ans après sa publication, cette directive n'est toujours pas appliquée et le dernier projet à l'étude prévoit de n'autoriser que quelques antiques variétés enfermées dans des musées régionaux. La Suisse, qui abrite pourtant avec Syngenta une des principales multinationales semencières, autorise ses paysans à échanger des quantités restreintes de semences de variétés non inscrites. L'état français préfère poursuivre en justice ceux qui, comme Kokopelli, diffusent la biodiversité pour la sauver de la disparition.

En un demi siècle, l'industrie et la recherche publique se sont emparés de tout ce qui vit dans les champs des paysans de la planète entière, l'ont baptisé « ressource génétique » et l'ont enfermé dans des collections où elles ont puisé pour créer leurs variétés protégées. Les paysans ne peuvent plus rien sélectionner à partir des variétés modernes verrouillées et dépendantes des béquilles chimiques. Ils doivent retrouver leurs variétés traditionnelles et les faire évoluer pour les adapter aux conditions actuelles. Quelques unes sont encore cultivées, mais la plupart ont rejoint les chambres froides des collections où elles dépérissent car, sorties de leur environnement naturel, elles ne peuvent plus évoluer. La plupart d'entre elles auraient disparues sans cela, mais il est aujourd'hui urgent de les faire revivre dans les champs. Les paysans ont malheureusement de plus en plus difficilement accès à ces collections réservées aux seuls semenciers et chercheurs, et lorsqu'ils parviennent à en sortir quelques variétés, ils ne peuvent pas en échanger librement les semences. De plus, les normes dites sanitaires et de traçabilité leur interdisent le plus souvent d'en ressemer la récolte. Pourtant, un traité international, le TIRPAA², reconnaît leurs droits de les conserver, de les ressemer, d'en échanger les semences, et de participer aux décisions nationales les concernant, mais ces droits restent soumis aux réglementations nationales et le droit français ne les reconnaît pas.

Les droits collectifs des paysans sur les ressources génétiques. Pour asseoir sa domination, l'industrie organise la contamination avec ses OGM des centres d'origine des principales espèces qui nourrissent l'humanité : le maïs au Mexique, le riz en Asie, le blé en Irak, les pommes de terre au Pérou... A Gatersleben en Allemagne, elle cultive des OGM au sein de la plus grande collection européenne de blé. Ailleurs les états laissent les dernières collections publiques à l'abandon sous prétexte de restriction de crédits. La seule initiative internationale d'ampleur pour la conservation des ressources génétiques se concentre sur la création d'un vaste bunker souterrain sécurisé financé par Bill Gates et la FAO. Pour les multinationales semencières, les manipulations de plantes entières ne sont que de vieux bricolages dépassés, l'avenir est dans la biologie synthétique permettant, grâce aux techniques de sélection assistée par marqueur, de construire des chimères brevetées, assemblages instables mais brevetables de transgènes, de cellules fusionnées ou de gènes mutés. Elles n'ont plus besoin des collections qu'elles abandonnent après en avoir extraits leurs banques de gènes numérisées.

Or les ressources génétiques sont d'abord le bien collectif des communautés humaines qui les ont sélectionnées et conservées : elles doivent être sauvegardées, rester vivantes, publiques et protégées des contaminations génétiques. Les paysans doivent avoir librement accès aux collections pour les réinstaller dans leurs champs avant qu'elles ne disparaissent.

Le Réseau Semence Paysanne construit aujourd'hui ses propres règles de gestion de la biodiversité dans les fermes, de diffusion, de protection ou d'échange, et les applique qu'elles soient légales ou non : c'est encore le meilleur moyen de faire évoluer la loi dans les négociations officielles où les représentants des paysans sont toujours minoritaires et de construire ainsi les bases de la souveraineté alimentaire des peuples. Mais les paysans ne gagneront pas ce bras de fer avec l'industrie semencière sans la collaboration active des environnementalistes, des consommateurs et de l'ensemble des citoyens.

2 Traité Internationale sur les Ressources Génétiques pour l'Agriculture et l'Alimentation